

M. MONK : Placé sur les épaules ! Je ne comprends pas cela.

M. BELAND : Je vais m'expliquer plus clairement. Je dis que le député de Bothwell a insinué que mon honorable ami de Bonaventure avait traité sa race de porteurs d'eau et de scieurs de bois, quand, en réalité, il n'a jamais prononcé de telles paroles.

M. MONK : Ce n'est pas mon honorable ami de Bothwell qui a dit cela, mais il a prétendu que c'était le député de Bonaventure.

M. BELAND : Pourquoi ? Je dis que mon honorable ami de Bonaventure n'a jamais prononcé ces paroles, et je demande quel pouvait bien être le but du député de Bothwell en les lui attribuant.

M. MONK : Je dirai à mon honorable ami qu'il est évident que le député de Bothwell a voulu reprocher au député de Bonaventure le langage dont il a cru qu'il s'était servi à l'égard des Canadiens-français.

M. BELAND : Peut-on supposer un seul instant que le député ait songé à insulter ainsi ses compatriotes ?

M. MONK : Mon honorable ami suppose-t-il que le député de Bonaventure s'est servi de ces paroles ?

M. BELAND : Du tout.

M. MONK : Je n'ai pas raison de douter de la bonne foi du député de Bothwell ni de ses sentiments envers les Canadiens-français.

M. BELAND : Eh bien ! si l'honorable député n'en a pas, moi j'en ai. Avant de clore mes remarques, je crois devoir dire que, au moins en ce qui concerne la province de Québec, le projet du gouvernement est destiné à donner à une partie importante de son territoire une prospérité dont elle ne jouit pas actuellement. Je comprends que ce projet va ouvrir une grande région de ses terres arables à la culture et développer ses pouvoirs d'eau ainsi que ses ressources forestières. Je sais, d'un autre côté, que le projet du chef de l'opposition est destiné à n'ouvrir aucun territoire nouveau, attendu qu'il n'achète que des chemins de fer existants, pour ainsi dire, tous les chemins de fer qui existent entre Montréal et l'Océan Pacifique. Je me demande si, arrivé sur les bords du Pacifique et contemplant cette vaste mer dont les flots lui léchaient les pieds, il ne s'est pas écrié : n'y a-t-il plus rien à acheter ici ?

Je suis d'opinion que le transcontinental sera la plus grande artère commerciale entre l'extrême Orient et l'Europe. Je dis que ce chemin sera le moyen le plus efficace pour remédier à la congestion qui existe dans les Territoires et le Manitoba; remédier à cet état de choses dont on se plaint dans le pays. Ce chemin de fer ouvrira une nouvelle région

M. BELAND.

à la colonisation et doublera la population du pays avant 25 ans.

Les chefs de l'opposition dans la province de Québec sont déjà lancés dans une campagne très ardente; ils disent : le gouvernement n'osera pas venir soumettre sa politique de chemin de fer, et aussitôt que la rumeur prend de la consistance qu'il y aura des élections bientôt, ils se récrient : pourquoi des élections maintenant ? Il est très difficile de satisfaire ces honorables messieurs.

Voilà, M. l'Orateur, les quelques considérations que j'avais à offrir sur le projet de loi qui est à l'étude. Je demande pardon à la Chambre de n'être pas en état de m'exprimer aussi facilement dans la langue anglaise afin d'être compris par la majorité; mais comme cette mesure est très importante j'ai cru devoir parler dans la langue qui m'est la plus familière.

On nous dit dans les journaux conservateurs que le chef du gouvernement est bien malade, qu'il se meurt. Permettez-moi de citer ici quelques paroles qui ont été prononcées hier même à Berthier, par l'honorable député de Sainte-Marie (M. Tarte). Qu'a dit cet honorable député en ce qui concerne la santé du premier ministre ? Il paraît que le député de Sainte-Marie est très inquiet sur l'état du premier ministre. Dans le discours, sans doute éloquent, qu'il a prononcé à Berthier, ce député a dit les paroles que je vais citer, et qui sont publiées dans son journal "La Patrie".

L'heure de la retraite de sir Wilfrid Laurier ne peut tarder à sonner. Adversaires comme amis déplorent le délabrement de sa santé. Les uns et les autres savent que le repos pour ainsi dire immédiat est essentiel au premier ministre.

Quelle sollicitude de la part de l'ancien ministre des Travaux publics ! D'après lui, il faut que le premier ministre prenne un repos immédiat ! Je puis rassurer l'honorable député de Sainte-Marie. En ma qualité de médecin, j'affirme que l'honorable premier ministre se porte très bien, et si cela peut relever le moral de l'honorable député de Sainte-Marie, j'ajouterais que le chef du gouvernement vivra encore bien des années et qu'il continuera longtemps à remplir avec la haute distinction qu'on lui connaît le poste éminent qu'il occupe aujourd'hui.

Je crois que la province de Québec est unanime à approuver la politique ministérielle, et que si nous avions des élections générales demain, il ne reviendrait peut-être pas un seul membre de la petite phalange conservatrice pour rapporter à ses compagnons d'infortune la nouvelle du désastre qu'elle aurait subi dans cette province.

M. A. D. STEWART (Lisgar) : A cette heure matinale du jour, je n'ai pas l'intention de détenir la Chambre très longtemps. Dans le cours du débat, plusieurs députés ont parlé des conditions du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et plus particulièrement de la congestion qui s'est produite d'année en année dans le transport de la ré-